

## SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 3 avril 2017, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Est absente : Danièle Hénault, conseillère.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et permis, Raphaël Tremblay, responsable des loisirs et Olivier Michaud, contremaître des travaux publics.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
  - Demande d'arbres gratuits
- G) Varia
  - Dépôt des états financiers 2016
  - Délégation de sorties
  - Taxes du 947 rue Labbé
  - Règlement sur la tarification des permis et certificats numéro 2017-169
  - Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme numéro 2017-170
  - Avis de motion : règlement fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina
  - Mise à niveau de la pompe doseuse
  - Engagement de deux journaliers en voirie
  - Engagement d'un responsable à l'écocentre
  - Engagement d'une responsable en loisirs
  - Servitude – aqueduc et égouts – 345 et 365 rue Principale
  - Plan d'intervention – inspection caméra
  - Programme d'inspection des bandes riveraines
  - Demande d'appui de Luc Lamontagne (CPTAQ)
  - Demande de Maison Fontaine de vie inc.
  - Aide financière au Centre d'action bénévole de l'Érable
  - Souper bénéfique d'ORAPÉ
  - Conférence bénéfique de la Fondation CLSC-CHSLD de l'Érable
  - Achat de fleurs pour les lieux publics
  - Demande de soumissions « MG20 »
  - Demande de soumissions « MG20-B »
  - Demande de soumissions « pierre 2 pouces net »
  - Demande de soumissions « calcium »
  - Demande de prix de machineries
  - Contrat de télésurveillance (presbytère)
  - États financiers – OMH de Saint-Ferdinand
  - Journée de formation – ADMQ
  - Demande de certificat d'autorisation – Jardin du Presbytère
  - PIIRL – signature de l'entente
- H) Rapport de voirie
- I) 2<sup>e</sup> période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

**2017-04-113 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-114 Interversión des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-115 Adoption des procès-verbaux**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 20 mars 2017, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 et le procès-verbal de la séance spéciale du 20 mars 2017 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 7 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

**2017-04-116 Rapport des loisirs**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le rapport des loisirs de mars 2017 tel que présenté par Raphaël Tremblay, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-117 Rapport d'environnement**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement de mars 2017 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-118 Distribution d'arbres gratuits - formulaire de demande**

Attendu que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec en collaboration avec l'Association forestière du Sud du Québec organise une distribution d'arbres gratuits dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts;

Attendu qu'un projet de distribution d'arbres à des riverains du lac William et/ou des cours d'eau tributaires du lac dans le cadre d'un programme municipal d'inspection des bandes riveraines est un projet recevable;

Attendu que la municipalité souhaite inciter la population à préserver et améliorer la santé des rives du lac et des cours d'eau;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et en bâtiment, à remplir le formulaire de demande d'arbres gratuits et à le soumettre à l'Association forestière du Sud du Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-119 États financiers 2016**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Roger East et résolu d'accepter le rapport de l'auditeur et le rapport financier 2016 de la municipalité de Saint-Ferdinand tels que préparés par Raymond Chabot Grant Thornton. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-120 Prévisions de sorties**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S Tardif	MRC de L'Érable	Plessisville	2017-03-28
R Tremblay	achats	Victoriaville	2017-03-20
R Tremblay	réunion camp jour	Plessisville	2017-03-24
R Tremblay	réunion AQLM	Victoriaville	2017-03-29
G Blondeau	CCCG	Inverness	2017-04

**2017-04-121 Taxes du 947 rue Labbé**

Attendu qu'une demande est faite pour vérifier le compte de taxes de la propriété sise au 947 rue Labbé appartenant à M. Jean-Paul Marcoux;

Attendu qu'une taxe spéciale d'opération d'assainissement était inscrite à ce dossier et que le bâtiment d'entreposage n'est pas branché au réseau d'égout;

Attendu qu'une taxe spéciale « vider bassin » a été inscrite dans le bassin de taxation, suite à l'inscription de la taxe spéciale d'opération d'assainissement au dossier;

Attendu que le délai de prescription pour redresser une situation est de 3 ans excluant l'année en cours;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu de rembourser la taxe d'opération d'assainissement, la taxe d'opération d'assainissement fixe ainsi que la taxe « vider bassin » inscrites au dossier du 947 rue Labbé, propriété de M. Jean-Paul Marcoux pour les années 2014, 2015 et 2016, soit un montant de 539.13 \$ à même le compte de taxes 2017, matricule 2207-14-7017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-122 Adoption du règlement sur la tarification des permis et certificats numéro 2017-169**

Attendu que tous les membres du conseil, sans exception, ont préalablement reçu, conformément à la loi, une copie du règlement au moins 2 jours juridiques avant la tenue de la séance;

Attendu que tous les membres du conseil présents confirment l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement sur la tarification des permis et certificats numéro 2017-169.

**RÈGLEMENT no 2017-169**

Règlement relatif à la tarification des permis et certificats

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire adopter un règlement sur la tarification des permis et certificats;

CONSIDÉRANT les dispositions de la loi sur l'Aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a suivi toutes procédures de la loi;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé par Danièle Hénault à l'assemblée du conseil tenue le 20 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE Guylaine Blondeau, APPUYÉE PAR Roger East et résolu à l'unanimité :

Que le conseil adopte le règlement suivant portant le numéro 2017-169 intitulé « Règlement sur la tarification des permis et certificats » de la municipalité de Saint-Ferdinand;

Que l'original dudit règlement soit conservé aux archives de la municipalité et a effet comme s'il était récité au complet dans le livre des délibérations et le livre des règlements.

Adopté à Saint-Ferdinand, ce 3 avril 2017.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 20 mars 2017

Adoption : 3 avril 2017

Publication :

2017-04-123

**Adoption du règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme numéro 2017-170**

Attendu que tous les membres du conseil, sans exception, ont préalablement reçu, conformément à la loi, une copie du règlement au moins 2 jours juridiques avant la tenue de la séance;

Attendu que tous les membres du conseil présents confirment l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Roger East, appuyé par Renée Vigneault et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme numéro 2017-170.

**RÈGLEMENT no 2017-170**

Règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt des citoyens de la Municipalité de Saint-Ferdinand que le Conseil municipal se dote d'un comité pour l'aider à rencontrer efficacement ses responsabilités en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun pour le Conseil municipal de Saint-Ferdinand de se doter d'un comité consultatif d'urbanisme de façon à pouvoir rendre des décisions en matière de demandes de dérogations mineures, de plans d'aménagement d'ensemble et de plans d'implantation et d'intégration architecturale, et ce, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal souhaite ouvrir ce comité à la participation des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a les pouvoirs de constituer un tel comité en vertu des articles 146 à 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a suivi toutes procédures de la loi;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé par Jean-Claude Gagnon à l'assemblée du conseil tenue le 20 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE Roger East, APPUYÉE PAR Renée Vigneault, et résolu à l'unanimité :

Que le conseil adopte le règlement suivant portant le numéro 2017-170 intitulé « Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme » de la municipalité de Saint-Ferdinand;

Que l'original dudit règlement soit conservé aux archives de la municipalité et a effet comme s'il était récité au complet dans le livre des délibérations et le livre des règlements.

Adopté à Saint-Ferdinand, ce 3 avril 2017.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 20 mars 2017

Adoption : 3 avril 2017

Publication :

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT UNE TARIFICATION POUR L'UTILISATION DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU À LA MARINA**

Guylaine Blondeau, conseillère, donne avis de motion, avec dispense de lecture, de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, d'un règlement fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina.

**2017-04-124**

**Mise à niveau de la pompe doseuse**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la soumission de Labonté Mécpro inc. pour la mise à niveau de la pompe doseuse de chloration au montant de 2 142.53 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-125**

**Engagement d'un journalier en voirie**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'engager Jacques Côté comme journalier en voirie pour la période du 18 avril 2017 au 25 novembre 2017, soit pour une durée déterminée, à raison de 40 heures/semaine selon les conditions établies au formulaire RGI-7.1.1. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-126**

**Engagement d'un journalier en voirie**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'engager Samuel Veilleux comme journalier en voirie pour la période du 2 mai 2017 au 18 novembre 2017, soit pour une durée déterminée, à raison de 40 heures/semaine selon les conditions établies au formulaire RGI-7.1.1. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-04-127

**Engagement d'un responsable à l'écocentre**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'engager Nathan Breton comme préposé à l'écocentre à compter du 13 mai 2017 jusqu'au 29 octobre 2017 inclusivement au taux horaire de 11.25 \$ selon un horaire établi de 23 heures par semaine. De plus, M. Breton aura le droit de faire quelques heures en voirie selon le besoin et la disponibilité au même taux horaire et ce, sans être une obligation de part et d'autre. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-04-128

**Engagement d'une responsable en loisirs**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand embauche Mme Geneviève Paradis à titre de responsable en loisirs selon les conditions approuvées par le conseil et énumérées dans le document « accord des conditions d'engagement » à compter du 3 avril 2017 pour une période d'essai de 6 mois, conditionnellement à l'obtention de tous les documents demandés à l'article 6.2.8 ainsi que la signature du formulaire RGI-7.1.1 tel que demandé à l'article 7.1, du document intitulé « Règles de gestion interne » et d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer les documents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-04-129

**Servitude - services municipaux - 345 et 365 rue Principale**

Attendu qu'il y a lieu de modifier et créer une servitude permanente pour les conduites d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire entre le 345 et le 365 rue Principale;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu :

Que la servitude résultant de l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Mégantic, le 8 février 1985, sous le numéro 151 079 soit modifiée et que de nouvelles servitudes réelles et perpétuelles soient établies en conformité du plan no 17 310 préparé par Carl Lefebvre, arpenteur-géomètre, en date du 10 février 2017 et du plan no 17 328 préparé par ce dernier, en date du 16 février 2017;

Que lesdites servitudes soient établies aux conditions et stipulations apparaissant au projet d'acte préparé par Me Jean Gagné, notaire, et dont le conseil municipal a pris connaissance;

Que tenant compte de la situation de la bâtisse abritant les condos au 365, rue Principale, Saint-Ferdinand, il y a lieu d'apporter des modifications à l'assiette de ladite servitude et parfaire la servitude existante;

Que tenant compte de la situation de la bâtisse abritant les condos au 365, rue Principale, Saint-Ferdinand, la municipalité de Saint-Ferdinand ne pourra être tenue responsable des dommages qui pourraient être causés au bâtiment lors de la réalisation de travaux de réparation et/ou de remplacement de la tuyauterie;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage, comme c'était déjà le cas aux termes de l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Mégantic, sous le numéro 151 079, à remettre les lieux dans le même état qu'ils étaient avant la réalisation des travaux de réparation et/ou de remplacement de la tuyauterie;

Que lors de travaux de réparation ou de remplacement de la tuyauterie, la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à remplacer les cèdres qui auront été arrachés, par des cèdres d'une bonne grosseur ou suivant toute autre entente raisonnable avec le propriétaire du 345 rue Principale;

Que, sauf en cas d'urgence, la municipalité s'engage à donner un préavis de 2 jours ouvrables aux propriétaires avant la réalisation de travaux;

Que monsieur André Patry et le Syndicat des copropriétaires Condos Rive du Lac sont d'accord pour apporter les modifications requises et établir les servitudes nécessaires;

Que les frais des présentes, copies et publication sont à la charge de Construction YGC inc. pour 70% et à la charge de la municipalité de Saint-Ferdinand pour 30%, tel que décrit dans l'entente signée entre les parties en date du 18 mai 2016;

Que cette résolution annule la résolution no 2016-06-209 adoptée le 6 juin 2016;

Que le maire, Rosaire Croteau, et la directrice générale/secrétaire-trésorière, Sylvie Tardif, soient autorisés à signer les documents requis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-130**

**Plan d'intervention - inspection caméra**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter l'offre de services professionnels supplémentaires de Pluritec pour la réalisation des activités suivantes :

- Mobilisation et démobilitation supplémentaires de l'équipe de nettoyage des conduites d'égouts;
- Mobilisation et démobilitation supplémentaires de l'équipe d'inspection caméra des conduites d'égouts;
- Coordination supplémentaire de l'équipe d'inspection caméra et de nettoyage des conduites d'égouts.

Le nettoyage et l'inspection sont prévus sur la rue Principale, de la marina municipale à la route 165 côté Nord, ainsi que le réseau pluvial et sanitaire au Parc Versant du lac. Le coût pour la mobilisation et démobilitation des équipes est de 2000 \$ (taxes en sus) et le coût pour le nettoyage et l'inspection caméra est selon le prix établi dans la soumission de Pluritec au mètre linéaire. Cette inspection est faite avant de procéder aux travaux de réfection de la chaussée de la rue Principale projetés dès le printemps/été 2017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-131**

**Programme d'inspection des terrains riverains**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand, par ses règlements, s'est donné des règles à respecter sur les terrains riverains;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand tient à continuer ses efforts concernant la restauration des berges, l'occupation des ouvrages sur le rivage et le littoral (quai) ainsi que tout autre ouvrage;

Attendu que pour ce faire un programme d'inspection des terrains riverains a été mis sur place par la municipalité;

Attendu que le déroulement du programme d'inspection des terrains riverains se fait du mois de janvier à octobre 2017;

En conséquence, il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le programme d'inspection des terrains riverains 2017 et d'autoriser les dépenses, telles que présentées lors de l'adoption des prévisions budgétaires. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-132      Programme d'inspection des terrains riverains**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a mis en place un programme d'inspection des terrains riverains;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'engager M. Jean Gardner en tant qu'inspecteur des terrains riverains, selon les conditions établies au formulaire RGI-7.1.1 et ce, à compter du 29 mai 2017 (approximatif) jusqu'à la fin des inspections prévues fin octobre 2017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-133      Demande d'appui de Luc Lamontagne (CPTAQ)**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que ladite demande vise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit le remplacement du garage entrepôt existant par un nouveau d'une superficie d'environ 380 mètres carrés sur une partie du lot 662 du rang 9 du cadastre du Canton d'Halifax, dans la circonscription foncière de Thetford;

Attendu qu'il existe déjà un garage entrepôt sur une partie du lot 662 du rang 9 du cadastre du Canton d'Halifax et que ce dernier ne répond plus aux besoins de la gravière en exploitation;

Attendu que M. Luc Lamontagne avait produit une déclaration d'exercice d'un droit conformément à l'article 32 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et que la CPTAQ lui a émis un avis de non-conformité le 2 février 2017 lui indiquant qu'il ne pouvait étendre ses droits acquis sur un bâtiment accessoire à l'usage principal, soit la gravière;

Attendu que M. Luc Lamontagne est en processus de relève acéricole et commerciale et il disposera incessamment de la totalité de sa terre en faveur de son fils, Serge Lamontagne, par l'entremise d'une société régie par la Loi sur les sociétés par actions;

Attendu que la nouvelle construction vise à faciliter l'exploitation de la gravière déjà autorisée par la Commission sur les parties de lots 662, 663, 664 et 665 du rang 9 du cadastre du Canton d'Halifax dans la circonscription foncière de Thetford;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'appuyer auprès de la

Commission de protection du territoire agricole du Québec, la demande de M. Luc Lamontagne pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit la construction d'un garage entrepôt d'une superficie d'environ 380 mètres carrés sur une partie du lot 662 du rang 9, du cadastre du Canton d'Halifax dans la circonscription foncière de Thetford. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-134      Demande de Maison Fontaine de vie inc.**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Roger East et résolu d'acheter le livre relatant l'historique de la Maison Fontaine de vie inc. (centre de réadaptation Interval) de Victoriaville au coût de 25 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-135      Aide financière au Centre d'action bénévole de l'Érable**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de verser une aide financière de 150 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable pour leur soirée « Hommage aux bénévoles » qui aura lieu le 27 avril 2017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-136      Souper bénéfice d'ORAPÉ**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser deux élus à représenter le conseil municipal au Souper bénéfice d'ORAPÉ qui aura lieu à Plessisville le 21 avril 2017 et de défrayer le coût du billet de 70 \$ par personne et autres frais inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-137      Conférence bénéfice de la Fondation CLSC-CHSLD de l'Érable**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser deux élus à représenter le conseil municipal à la Conférence bénéfice de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable qui aura lieu à Plessisville le 5 avril 2017 et de défrayer le coût du billet de 35 \$ par personne et autres frais inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-138      Achat de fleurs pour les lieux publics**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la soumission de Fleuriste Gisèle au coût d'environ 1 200 \$ (taxes en sus) pour les arrangements de fleurs à la caserne et des boîtes à fleurs au pied de la Côte de l'Église et du belvédère de la marina ainsi qu'au centre municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-139      Demande de soumissions « MG 20 »**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour la fourniture d'environ 1 500 tonnes métriques de MG20, pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition et ses amendements et conforme aux exigences de la municipalité. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 10 mai 2017. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 10 mai 2017, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au

deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-140 Demande de soumissions « MG20-B »**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour la fourniture d'environ 8 500 tonnes métriques de MG20-B, pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition et ses amendements et conforme aux exigences de la municipalité. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 10 mai 2017. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 10 mai 2017, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-141 Demande de soumissions « pierre 2 pouces net »**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour la fourniture d'environ 600 tonnes métriques d'agrégats de pierre concassée 2 pouces net, pour l'entretien général des routes, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 10 mai 2017. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 10 mai 2017, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-142 Demande de soumissions « calcium »**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Roger East et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour la fourniture, la livraison et l'épandage d'environ 40 tonnes métriques d'abat-poussière (calcium) pour l'entretien général des chemins pour la saison estivale 2017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-143 Demande de prix de machineries**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de demander à Transport Jean-Guy Breton inc., Excavation Pascal Binette et Excavation Gravière Lamontagne de fournir à la municipalité une liste de prix pour l'année 2017 de toute leur machinerie incluant l'opérateur d'expérience de 2 ans et plus et les dépenses incidentes pour les travaux, **sur demande**, d'entretien général des chemins. Cette demande ne fait pas partie d'un processus d'appel d'offres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-144 Contrat de télésurveillance (presbytère)**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Roger East et résolu de renouveler le contrat de télésurveillance du système d'alarme du presbytère auprès de Microtec Sécuri-T

pour l'année 2017 pour un montant de 298.56 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-145 États financiers - OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approuver les états financiers au 31 décembre 2016 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-146 Journée de formation - ADMQ**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'inscrire Michèle Lacroix et Sylvie Tardif à la formation « Directeurs généraux locaux et de MRC : rôles et collaborations » offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu le 10 mai 2017 à Saint-Ferdinand et de défrayer les frais d'inscription de 304 \$ (taxes en sus) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-147 Jardin du Presbytère - demande de certificat d'autorisation**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand souhaite déposer une demande d'autorisation et de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et/ou du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du projet de renaturalisation de rive publique sur le terrain situé au 609 rue Principale, lot no 501 du rang 7, canton d'Halifax;

Attendu que, dans le cadre de cette demande, le conseil doit autoriser par résolution le signataire de la demande à la présenter;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer et à présenter la demande requise et à défrayer le tarif applicable à la demande, soit 654 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-148 PIIRL - signature de l'entente**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer l'entente de contribution financière pour la réalisation d'interventions en vertu du programme « Réhabilitation du réseau routier local - volet redressement des infrastructures routières locales » no RIRL-2015-064 intervenue entre le Gouvernement du Québec (ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports) et la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2017-04-149 Rapport de voirie**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport de voirie de mars 2017 tel que présenté par Olivier Michaud, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 7 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

2017-04-150

**Présentation des comptes**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu de payer les comptes du mois de mars 2017 tels que présentés pour un montant de 350 874.91 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-04-151

**Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la présente séance soit levée à 20h00. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière